

1 Novembre - décembre : information



★ En classe : semaine de l'orientation [1/2]
Avec l'équipe éducative et des ressources numériques.
Objectif : préciser votre projet d'avenir.

★ Accompagnement personnalisé
2 professeurs principaux par classe de terminale.
Possibilité de tutorat pour les choix d'orientation.

★ Vous avez une idée de formation ?



Non



Rendez-vous dans les salons d'orientation, interrogez vos proches sur leur métier, listez les domaines/activités qui vous attirent...

Oui



Cherchez quels établissements la proposent, si vous avez un concours à préparer, s'il existe un Mooc sur cette filière...



Conseil de classe du 1er trimestre

Il prend connaissance de vos intentions et formule des recommandations. Il vous aide à affiner votre projet si nécessaire.

2 Janvier à mars : vœux



★ Ouverture de la plate-forme d'affectation

Consultation des fiches des formations : contenus, prérequis, taux de réussite selon la filière de bac, débouchés...



★ Inscription et saisie des vœux

Début des inscriptions et de la saisie des vœux (10 maximum).
Constitution des dossiers électroniques de candidature.
Des tutoriels vous expliquent comment procéder.
Certaines formations sont présentées en "vœux groupés".



★ En classe : semaine de l'orientation [2/2]

Courant février.



★ Journées portes ouvertes des établissements

Posez vos questions aux étudiants, aux enseignants.
Visitez les locaux. Comparez les formations.
Réfléchissez à vos priorités au cas où vous auriez plusieurs propositions d'admission.



★ Clôture des vœux sur la plate-forme d'affectation

Vous n'avez pas à classer vos vœux.



Conseil de classe du 2e trimestre

Du 14 au 31 mars : le conseil de classe examine vos vœux.
Chaque vœu fait l'objet d'une fiche "Avenir" avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.
Elle est transmise aux formations que vous avez demandées.

3 Mai - juin : propositions d'admission et réponses



★ Propositions d'admission sur la plate-forme

Après examen de vos dossiers de candidature par les formations.
Une seule phase d'admission en continu, de fin mai à septembre.

★ Réponses aux propositions d'admission

Plusieurs possibilités selon que vous avez :

"Non"
à tous vos vœux



Attendez la phase complémentaire fin juin, après les épreuves du bac.



"En attente"
à tous vos vœux



Patientez : des places vont se libérer au fur et à mesure que d'autres candidats renoncent à leurs vœux (de fin mai à septembre).

"Oui" ou "Oui si"
à un seul vœu



Vous acceptez la proposition (ou vous y renoncez). Vous restez en lice pour les formations qui vous ont mis "en attente".

"Oui" ou "Oui si"
à plusieurs vœux



Vous devez choisir une seule proposition dans le délai imparti pour la réponse. Vous restez en lice pour les formations qui vous ont mis "en attente".



Interruption de la procédure

Pendant les épreuves du baccalauréat.

4 Fin juin à septembre : procédure complémentaire



★ Ouverture de la procédure complémentaire

Inscrivez-vous si vous n'avez pas eu de proposition d'admission ou que vous n'êtes pas satisfait de la proposition reçue.



★ Résultats du baccalauréat

Vous avez votre bac ? Félicitations !
Procédez à l'inscription administrative dans l'établissement choisi.

Pour les candidats sans proposition d'admission : des commissions d'accès au supérieur, pilotées par le recteur, se réunissent chaque semaine pour leur proposer des affectations.



★ Fin de l'affectation

Fin de la procédure complémentaire.
Tous les bacheliers qui le souhaitent sont inscrits.

